

Paroisse Saint Laurent
Maison Paroissiale – 10 rue Mougel Bey
88250 La Bresse
Téléphone : 03 29 25 40 46
Courriel : paroisse.la.bresse@orange.fr
www.paroissesaintlaurent.org
Permanences : Mardi de 10h à 11h
Jeudi de 10h à 11h



ANNONCES PAROISSIALES du 7 JUIN 2020 (Année A)

La 2^{ème} phase de déconfinement autorise les fidèles à se rassembler en Eglise pour célébrer le Christ Ressuscité. Cette autorisation est conditionnée à la mise en œuvre de dispositions sanitaires devant éviter la transmission du virus. Respectons ces dispositions signalées dans la feuille d'annonces précédente et que nous rappelons ci-après.

Pendant toute la durée de l'épidémie une messe dominicale anticipée supplémentaire sera célébrée le samedi soir à 18h, afin d'éviter une trop forte concentration des assemblées.

Messes et Intentions pour la période du Samedi 7 au dimanche 21 juin 2020

- Samedi 6 juin, à 18h, messe dominicale anticipée, église Saint-Laurent – *Fête de la Sainte Trinité*.
Les défunts.
- Dimanche 7 juin, Messe à 10h30, Cour de l'école Saint-Laurent – *Fête de la Sainte Trinité*.
(A l'église en cas de mauvais temps)
Georgette COLLÉ.
- Mardi 9 juin, messe à 8h30, église Saint-Laurent. – Les défunts.
- Vendredi 12 juin, messe à 18h30, église Saint-Laurent. – Les défunts.
- Samedi 13 juin – Messe dominicale anticipée à 18h, église Saint-Laurent. – Les défunts.
- Dimanche 14 juin, Messe à 10h30, église Saint-Laurent – *Corps et Sang du Christ*.
François PIERRAT et les défunts des familles VIRY-PERRI-PIERRAT
- Mardi 16 juin, messe à 8h30, église Saint-Laurent – Les défunts.
- Vendredi 19 juin, messe à 18h30, église Saint-Laurent – Les défunts.
- Samedi 20 juin, messe dominicale anticipée à 18h, église Saint-Laurent – Les défunts.
- Dimanche 21 juin, messe à 10h30, église Saint-Laurent – *12^{ème} dimanche du temps ordinaire*.
Monique et Laurent HANS.

Messes au dehors : Michel PERRIN / Paul AMÉ (7^{ème} anniversaire) / Vivants et défunts des familles AMÉ-POIROT / Jean-Luc GUERRIER (2^{ème} anniversaire) / Familles GUERRIER-MOUGEL.

DISPOSITIONS SANITAIRES - MESURES A APPLIQUER

→ Dispositions à l'église :

- Les participants doivent s'installer aux places indiquées sur les bancs (un banc sur deux est condamné avec une distance de 1m entre chaque personne) – les bancs seront désinfectés.
- De la lotion hydro alcoolique sera à disposition à chaque entrée de l'église
- Le port d'un masque est obligatoire.
- Une feuille de chants est mise à disposition à chaque célébration.
- La communion se fait comme à l'accoutumée, dans la main uniquement, chaque personne devant respecter impérativement la distance de sécurité de 1m.
- Les bancs seront désinfectés après chaque office.
- Les messes de semaines ne sont pas célébrées à la chapelle Saint Jean Paul II mais à l'église

→ **Dispositions à la Maison Paroissiale :**

- La Maison Paroissiale est ouverte, **les mardis et jeudis matin de 10h à 11h.**
- Les règles sanitaires sont respectées : Lotion hydro alcoolique à disposition à l'entrée, les poignées sont désinfectées après chaque passage. Le port d'un masque est obligatoire.

→ **Les funérailles :**

- sont de nouveau autorisées dans les églises, en respectant les mesures barrières
- **Pour les personnes décédées pendant le confinement,** il est possible pour les familles qui le souhaitent d'organiser une cérémonie, elles doivent contacter directement le Père Luc au **06 14 82 53 65.**

Fleurissement de l'église : Les personnes disposant de fleurs coupées peuvent les déposer le vendredi dans un seau prévu à cet effet situé devant l'autel de la Vierge. Merci d'avance.

DENIER DE L'ÉGLISE 2020 – ENSEMBLE SUR LE TERRAIN DE LA FRATERNITÉ

Comme chaque année le diocèse de Saint-Dié appelle les catholiques vosgiens à se mobiliser pour soutenir la mission de l'Église catholique dans les Vosges en faisant un don.

Ce don permettra concrètement : d'assurer le traitement de nos prêtres en activité ; de prendre soin de nos prêtres âgés ; de former nos séminaristes ; de garantir les salaires des baptisés engagés salariés qui œuvrent au service de la pastorale ou à des postes administratifs.

Donner à l'Église catholique dans les Vosges : Vous pouvez donner :

Par chèque à l'ordre de : « Association diocésaine de Saint-Dié » et remettre votre don à votre paroisse ou l'envoyer par la poste : Maison diocésaine – 29 rue François de Neufchâteau 88000 Epinal - Par carte bancaire, via notre plateforme de dons en ligne sur www.catholique88.fr/denier2020 -

Comme chaque année, les enveloppes du denier de l'Église seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de la Paroisse.

Message de Mgr Didier Berthet : LE DON DE LA FRATERNITÉ

Dans nos Vosges comme ailleurs, l'Église est fidèlement présente sur le terrain. Dans sa mission au service de l'Évangile, elle ne cesse d'accueillir, d'accompagner, de rassembler. Elle veut rappeler la dignité de chacun, sans avoir peur d'aller jusqu'aux diverses périphéries de l'existence. Jour après jour, nos communautés veulent demeurer au plus près de la vie des gens pour y tisser le lien de la fraternité.

Dans leur mission d'annoncer la foi chrétienne, de célébrer les sacrements et de promouvoir l'Évangile du service et de la charité, les prêtres et leurs collaborateurs font vraiment le pari de la fraternité : dans la diversité de leurs engagements, ils la construisent avec audace et persévérance.

Par la fidélité de votre don au denier de l'Église, vous apportez un soutien matériel indispensable à leur mission : avec eux vous entrez sur le terrain pour relever le défi de la fraternité !

Didier BERTHET, Évêque de Saint-Dié

Le pape François lance une année spéciale « Laudato si' »

À l'occasion du cinquième anniversaire de la signature de son encyclique *Laudato si'*, sur la sauvegarde de la création, le pape François a annoncé le 24 mai, au cours de la prière de l'angélus, le lancement d'une « année spéciale *Laudato si'* » qui s'étendra jusqu'au 24 mai 2021. Pour cette année spéciale *Laudato si'*, le pape François invite à prier cette prière proposée par le Dicastère pour le développement humain intégral :

« Dieu aimant, Créateur du ciel, de la terre et de tout ce qu'ils contiennent. Ouvre nos esprits et touche nos cœurs, afin que nous puissions faire partie de la création, ton don. Sois présent pour les nécessiteux en ces temps difficiles, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. Aide-nous à faire preuve de solidarité créative pour affronter les conséquences de cette pandémie mondiale. Rends-nous courageux en acceptant les changements apportés à la recherche du bien commun. Maintenant plus que jamais, que nous pouvons tous nous sentir interconnectés et interdépendants. Assure-toi que nous pouvons écouter et répondre au cri de la terre et au cri des pauvres. Les souffrances actuelles peuvent être les douleurs de l'accouchement d'un monde plus fraternel et durable. »

Cette feuille d'annonces est disponible en téléchargement sur le site internet de la Paroisse